



**PV DE REUNION**  
**Commission de Quartier 04**

Rédaction *Olga Bagnoli*

Date *22/09/2021*

Lieu *Teams*

**Présences**

Rôle	Représentants		Présents	Excusés
<b>Habitant.e.s :</b>	<i>Marie RUBIO</i>		V	
	<i>Ismael MESSAOUDI</i>			
	<i>Youssef MOUSTAHD</i>			
	<i>Maarten WEYNS</i>		V	
	<i>Guillaume VANDENHEMEL</i>			
	<i>Mohamed HAMMOUCHI</i>			
	<i>Goulo DIALLO</i>			
	<i>Isabelle PLUMHANS</i>		V	
	<i>Abdelhafid BOUDOUNT</i>		V	
	<i>Béatrice FRANKINET</i>		V	
<i>Stefica SLUNSKI</i>		V		
<b>Associations:</b>	<i>Mohamed EL MORABIT</i>	<i>Union locataires du Quartier Nord</i>	V	
	<i>Tatiana RUMIANTSEVA</i>	<i>De Bron vzw</i>	V	
	<i>Karim TAFRANTI</i>	<i>Maison de Quartier Millénaire</i>	V	
	<i>Marie-Noëlle DUMEUNIER</i>	<i>Cité Modèle asbl</i>	V	
	<i>Sebastian PEETERS</i>	<i>Tracé vzw</i>		
	<i>Nora GHARBAOUI</i>	<i>PCS</i>	V	
	<i>Erdem RESNE</i>	<i>Convivence – réseau habitat</i>	V	
	<i>Biser ALEKOV</i>	<i>BRAVVO</i>	V	
	<i>Rosario SPADARO</i>	<i>Mission Locale pour l'Emploi</i>	V	
	<i>Jean-Louis Péters</i>	<i>Werk Centrale de L'Emploi</i>	V	
	<i>Maarten Dieryck</i>	<i>Atelier Groot Eiland</i>	V	
	<i>Valentine Appelmans</i>	<i>La ferme du Parc Maximilien</i>		
<i>Alexandre Lefebvre</i>	<i>La ferme du Parc Maximilien</i>		V	
<b>Ville de Bruxelles:</b>	<i>Arnaud PINXTEREN</i>	<i>Echevin de la Rénovation Urbaine</i>	V	
	<i>Pierre BURNIAT</i>	<i>Collaborateur Cabinet Pinxteren</i>	V	
	<i>Zoubida JELLAB</i>	<i>Echevine des Espaces Verts et Propreté Publique</i>	V	
	<i>Myrna NABHAN</i>	<i>Collaborateur Cabinet Maingain</i>	V	
	<i>Olga BAGNOLI</i>	<i>Cheffe de projet du Contrat de Quartier</i>	V	
	<i>Véronique LECHIEN</i>	<i>Dir-adj. Cellule Rénovation Urbaine</i>		V
	<i>Hans EELENS</i>	<i>Cellule Rénovation Urbaine</i>	V	
	<i>Michaël KEHAL</i>	<i>Cellule Rénovation Urbaine</i>	V	
	<i>Emmanuelle VANDERMEERSCH</i>	<i>Régie foncière</i>		
	<i>Valérie BAUTIER</i>	<i>Dir. Petite enfance</i>	V	
	<i>Rui DA SILVA</i>	<i>Petite enfance</i>	V	
	<i>Thierry TIMMERMANS</i>	<i>CPAS</i>	V	

**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**



	<i>Julie LELOUP</i> <i>Fred SUZANNE</i>	<i>CPAS</i> <i>Jeunesse/ Centre Pôle Nord</i>		V
<b>Région:</b>	<i>Mathilde BERLANGER</i> <i>Sarah ROLAND</i> <i>Peter JANSSENS</i> <i>Caroline ENGLEBERT</i>	<i>Perspective.brussels</i> <i>Région- Urban.brussels</i> <i>Région- Urban.brussels</i> <i>VGC</i>	V V V	
<b>Invités:</b>	<i>Nicolas HEMMELEER</i> <i>Anne-Sophie VANHELDER</i> <i>Laila EL MAKHOKHI</i> <i>Jitse MASSANT</i> <i>Pelle DARRAS</i> <i>Marie LEMAÎTRE</i> <i>Mathieu BERGER</i>	<i>Bureau d'étude Citytools</i> <i>Bureau d'étude Citytools</i> <i>Bureau d'étude Citytools</i> <i>Bureau d'étude PlusOffice</i> <i>Bureau d'étude PlusOffice</i> <i>Bureau d'étude ARCH</i> <i>Bureau d'étude ARCH</i>	V V	

## Ordre du Jour

1. Introduction
2. Présentation du programme du CQD Hélicoptère Anvers
3. Questions et remarques
4. Calendrier et prochaines étapes

### 1- Introduction par Arnaud PINXTEREN

L'échevin accueille tous.te.s les participant.e.s à cette Commission essentielle vu qu'elle valide le programme final du CQD Hélicoptère-Anvers. Les participant.e.s pourront voir le résultat de cette année de travail et d'échange.

### 2- Présentation du programme du CQD Hélicoptère-Anvers par Nicolas HEMMELEERS (CITYTOOLS)

Voir présentation PDF en annexe.

#### 1. Volet briques et espaces publics

- Une participante aimerait savoir ce qu'il sera prévu pour les jeunes et les personnes âgées du quartier. Le volet brique en parle peu. Or ce sont des publics importants à valoriser.
  - Il y a une impression, de cette même participante, que certaines des demandes des habitants n'ont pas été entendues.
- ➔ La Ville tient à remercier cette participante pour sa grande implication tout au long du processus du CQD Hélicoptère-Anvers.
- ➔ Tel que le prévoit l'ordonnance de la revitalisation urbaines, Le volet « briques » doit comporter un certain nombre de fonctions prioritaire tel que crèches, logements etc. Le programme prévoit donc ce type de projet.



- Le volet « briques » apporte aussi des réponses notamment pour les jeunes (crèches, maison de quartier, aménagement de l'esplanade) et les personnes âgées (logements intergénérationnels).
- De plus l'étude programmatique sur l'esplanade comportera un volet participatif. Il s'agira d'y mentionner les points d'attention relatifs à ces publics cibles.
- La Ville et le bureau d'étude mentionne le fait que le volet « social » sera plus abordé dans le volet socio-économique qui va être présenté par la suite.
- La même participante mentionne une grande déception dans le fait que le projet proposé par des jeunes du quartier dans le cadre de l'appel à projet n'est pas été retenu.
- La Ville ajoute que le processus du CQD Hélicoptère-Anvers n'est pas terminé. L'ensemble des projets proposés vont faire l'objet de discussions, d'un dialogue avec les riverains. C'est important d'avoir l'expertise des habitants et de relever les points d'attentions pour chacun des projets.

## 2. Volet socio-économique

- Une participante pose plusieurs questions :
  - Est-il prévu qu'il y ait des complémentarités et une forme de cohésion entre les différents projets ?
  - Certains projets ressemblent à des projets déjà présents dans le quartier. Il est important de prévoir encore une fois une forme de continuité entre les projets prévus du CQD Hélicoptère-Anvers et les projets existants. Il est important également qu'il y est une forme d'évaluation annuelle des projets pour valider leur réelle efficacité et les bénéfices apportés au quartier.
  - Quels habitants seront impliqués dans les projets ? Comment élargir le public et la participation ?
  - Qu'est-il prévu sur la question de l'énergie et la rénovation du bâti pour la partie nord ? Une Antenne « Énergie » pourrait être imaginée ?
- La Ville partage le point de vue par rapport à la coordination et l'articulation entre les différents projets. Actuellement, les projets paraissent fort différents. Ils ont été pensés sans être articulés. Mais c'est le travail de la Ville, notamment de la cellule Rénovation Urbaine de les articuler au maximum. Des moyens humains seront mis en place pour assurer une cohérence.
  - Exemple du festival des Marolles : on a pu observer qu'un grand nombre de projets étaient coordonnés et complémentaires entre eux.
- Concernant la continuité des interventions = c'est un vrai défi ! Notamment lorsqu'un CQD se termine, cela se fait généralement de façon un peu abrupte et une attention sera mise sur cela tout au long de la phase d'exécution du Contrat de quartier.
- En ce qui concerne l'élargissement du public, il est important de mettre en réseau les asbl déjà établies avec les nouvelles. Idem avec les habitants déjà investis et ceux qui ne le sont pas encore. Il est important de multiplier les moments de rencontres, formels et informels, afin d'entendre toutes les voix du quartier et d'impliquer un maximum d'acteurs.
- Le projet sélectionné dans le volet socio-économique ne couvre pas directement la question de l'amélioration des performances énergétiques et de la rénovation du bâti du quartier Nord. L'outil du CQD a du mal à intervenir sur le petit bâti privé de manière générale. Il y a probablement une réflexion

### VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL



plus globale à avoir sur ces questions. Afin de trouver des formules qui permettent de travailler sur un bâti compliqué et en mauvais état comme c'est le cas dans la partie Nord du CQD.

- Le CPAS précise et complète que les deux projets (jeunes + femmes) qui ont été retenus seront réalisés en partenariat avec d'autres acteurs. Les acteurs du quartier seront par exemple amenés à présenter ce qu'ils font déjà dans le quartier pour partager leurs projets et les faire découvrir.
- Un membre de l'asbl Groot Eiland mentionne le fait qu'il n'a pas d'inquiétude sur l'articulation entre le projet mais insiste sur la pérennisation de ces derniers. Les CQD sont des incubateurs. Certains projets sont destinés à perdurer après le CQD, d'autres non. Cependant, il n'existe aujourd'hui, aucun outil à destination des habitants et des acteurs pour assurer la mémoire de tous ces projets. Il faudrait :
  - o Désigner un acteur (antenne de quartier, Bruxelles participation ou un acteur plus local) constituerait pendant les 4 années, une « outilhèque » ou un amoncellement de la mémoire du CQD. La DRU n'est pas suffisamment accessible sur ce point. Il y a une perte de mémoire.
  - o Créer un budget pour l'empowerment pour les projets qui sont pérénisables afin de trouver des sources de financements ailleurs. Surtout pour les associations qui ne sont pas institutionnalisées, portées par des petits collectifs d'habitants qui n'ont pas l'habitude de faire ce type de projet.
- ➔ La Ville prend bien en compte la remarque et une attention particulière sera apportée sur cette question.
- Atelier Groot Eiland remercie la Ville pour la confiance accordée depuis le début de leurs activités sur la dalle. C'est un bon exemple de continuité et de soutien pour des projets déjà mis en œuvre dans le quartier. L'asbl va travailler avec la Ferme Maximilien pour les intégrer au maximum dans leur futur implantation sur la dalle. L'idée est de créer une réelle collaboration.
- ➔ La Ville précise qu'il y a en plus des potagers de Groot Eiland, des potagers citoyens qui ont été notamment fort accompagnés par une habitante. Un des potagers devra être déplacé pour permettre la relocalisation de la maison de quartier. La Ville tient à ce que ce potager soit relocalisé sur la dalle, et non supprimé.
- Une membre de la VGC demande si le projet Made in Hélicopter correspond à des budgets alloués aux citoyens et si les projets seront sélectionnés par les citoyens ou par un jury plus élargi ?
- ➔ Les modèles d'initiatives citoyenne qu'on appelle les « Made in », existe déjà dans d'autres CQD, comme le CQD Marolles. On y fait principalement appel aux citoyens et aux associations de quartier.
  - o Il existe un règlement sur les modalités des « Made in » mais ce dernier sera adapté en fonction du périmètre Hélicopter-Anvers et discuté avec les membres de la COQ.
  - o Jury : membres de la Ville et surtout membres COQ + habitants pour que les projets soient le plus ancrés possibles.
  - o Le modèle n'est pas encore défini mais sera précisé lors de l'année 1 du CQD.



- ULQN remercie l'équipe pour la synthèse et le contenu du CQD qui est riche. Il y aura encore la possibilité d'évaluer et d'ajuster certains projets au cours des 4 années du CQD.
  - o Par rapport aux logements intergénérationnels, pourquoi en avoir proposés deux parmi 11 ? Qu'elle est la logique ? D'ailleurs quelle est la définition de « logement intergénérationnel » ?
- ➔ Les architectes du CPAS ne sont pas là ce soir. Mais le CPAS précise qu'ils travaillent actuellement sur le sujet dans le cadre de projets de construction de logements. Le concept de logement intergénérationnel consiste à constituer des ensembles de logements accueillant des publics et des locataires différents de manière à développer des dynamiques d'entraide entre habitants.
  - o Exemple du développement d'un immeuble boulevard Pacheco : ce projet proposera des logements pour personnes âgées et des logements étudiants. Des dynamiques d'entraide seront développées entre ces différents publics pour créer une vie communautaire positive. C'est dans cette optique que le projet dans le quartier nord se développera.

### 3- Calendrier et prochaines étapes

---

#### L'enquête publique :

L'enquête publique aura lieu du **20/10 au 18/11** et permettra à tou.te.s de formuler d'éventuelles remarques ou de poser des questions technique sur le dossier de base du Contrat de Quartier Hélicopt-Anvers. Dès le 15/10, les habitants pourront apercevoir les affiches rouges qui annoncent l'enquête publique et en expliquent le déroulé.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être formulées durant la période d'enquête soit :

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à l'adresse suivante : **Département Urbanisme - Secrétariat de la Commission de concertation, boulevard Anspach, 6 à 1000 Bruxelles**
- par e-mail à l'adresse suivante : [urb.commissionconcertation@brucity.be](mailto:urb.commissionconcertation@brucity.be)
- via le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville : <https://www.bruxelles.be/dossiers-soumis-enquete-ou-consultation-publique>
- oralement, auprès de l'agent désigné à cet effet au Département Urbanisme, exclusivement sur rendez-vous (tél. n° **02/279.29.29**).
- A l'antenne Wijk Info Quartier (41, avenue de l'Héliport) tous les jeudis avec les membres de l'équipe CQD Hélicopt-Anvers



### La fête de quartier :

La fête de quartier aura lieu le **25/09 de 14h à 18h** devant l'antenne WIIK-INFO-QUARTIER au 41, Av. de l'Héliport. Cette fête aura pour but de réunir tous les habitants, les travailleurs et les passionnés du quartier nord autour de musique, d'un barbecue, d'un bar, d'information sur les projets en cours dans le quartier et de stand des différentes associations et initiatives locales.



### **Conclusion par Arnaud PINXTEREN**

L'Echevin remercie l'ensemble des participants. Il insiste sur l'importance de la participation des membres CoQ à toutes les étapes de ce Contrat de Quartier et remercie tout le monde pour l'investissement et le travail réalisé. La Commission de Quartier donne donc un avis favorable sur la globalité du programme du CQD Héliport-Anvers.

La séance est levée.

### **Annexes**

Vous trouverez en annexe les documents suivants :

- Le PowerPoint de la présentation